



La Boule Aubervillaise
1 Lotissement Les Pommiers
Auberville La Campagne
76170 PORT-JEROME-SUR-SEINE
Tél. 06.89.40.53.52

Annexe au règlement des courses - Engagement Post Covid-19

Conscient que la participation à tout évènement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, en tant que coureur de l'évènement du « Trail & La Foulée des 4 Clochers » je m'engage à :

1. Respecter les gestes barrières en vigueur en particulier dans les espaces fermés, semi-ouverts ou à forte densité de personnes lors de l'évènement (port d'un masque, lavage des mains, distanciation physique).
2. Respecter strictement le règlement de la course et les mesures mises en place par l'organisation afin de minimiser les risques sanitaires :
 - 2.1 Port du masque sur la zone de départ que je garde sur moi pendant la course et après l'arrivée dans la file du parcours de sortie.
 - 2.2 Courir en respectant au maximum la distanciation physique en vigueur avec les autres participants et en utilisant toute la largeur de la chaussée ou du chemin.
 - 2.3 Ne pas cracher au sol.
 - 2.4 Me moucher dans un mouchoir à usage unique que je jette dans une poubelle.
 - 2.5 Ne pas jeter de déchets sur la voie publique.
 - 2.6 Respecter et laisser les lieux publics propres.
 - 2.7 Etre équipé et utiliser mon propre contenant de ravitaillement liquide (poche à eau, gourde, flasque, bouteille, gobelet, ...).
3. Ne pas entrer physiquement au contact d'autres participants.
4. Comprendre qu'en prenant part à l'évènement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous.
5. Accepter, en prenant part à l'évènement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (plus de 65ans, porteur de maladie chronique, femme enceinte).
6. Si j'ai présenté la Covid-19 dans les semaines et mois précédant la course, consulter un médecin préalablement à ma participation pour savoir si la pratique des efforts intenses et ma participation à la compétition est possible, notamment les courses présentant des dénivelés importants.
7. Ne pas courir si je présente des symptômes de la Covid-19 depuis moins de 14 jours.
8. Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir le référent Covid-19 de l'organisation en cas de déclaration de la maladie après la course.
9. Télécharger si possible et m'enregistrer sur l'application « Tous anti-Covid » préalablement à ma venue sur l'évènement.
10. Pass vaccinal :

La présentation d'un pass vaccinal (certificat de vaccination disposant d'un schéma vaccinal complet, certificat de test PCR ou anti-génique négatif de moins de 24h, certificat de rétablissement du Covid-19, ou tout autre document selon les règles en vigueur au moment de l'évènement) est obligatoire pour les pratiquants.
11. Consommation :

La consommation de boissons et d'aliments est interdite dans les espaces sportifs. La vente à emporter de restauration rapide est possible, en organisant une file d'attente avec respect des règles de distanciation et mise en place d'un sens unique de circulation. La consommation doit se dérouler à l'extérieur de l'espace sportif.

Nom, Prénom

Signature